



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 01573

Numéro SIREN : 792 702 359

Nom ou dénomination : T&G DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 09/03/2016 sous le numéro de dépôt 4941

T&G DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 €
Siège social : 20 rue Jean Duvert, 33290 BLANQUEFORT
792 702 359 RCS BORDEAUX

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 2 JUILLET 2015

L'an deux mille quinze,
Le 2 juillet,
A 9 heures,

La société T&G, Société de droit belge au capital de 37.184,02 €, dont le siège social est en Belgique, Prinsenweg 23, 3700 TONGRES, immatriculée sous le numéro 0438.849.477, représentée par la société BERKEM DEVELOPPEMENT, sa Présidente, elle-même représentée par Monsieur Olivier FAHY,

Associée unique de la société T&G DISTRIBUTION,

En présence de la société BERKEM DEVELOPPEMENT, Présidente non associée de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Constatation de la reconstitution des capitaux propres,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le - 9 MARS 2016

sous le N° 4941

PREMIERE DECISION

L'Associée unique rappelle que par décisions en date du 30 juin 2015 le capital social a été augmenté d'une somme de 1.990.000 € portant ainsi le capital de 10.000 € à 2.000.000 €.

Il résulte de cette augmentation de capital que les capitaux propres ont été reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal et notamment à la société d'Avocats « LEXCO », 81 rue Hoche — 33200 BORDEAUX à l'effet de procéder aux formalités requises en conséquence des décisions précédentes.

De tout ce que dessus, l'Associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société T&G
La société BERKEM DEVELOPPEMENT
Monsieur Olivier FAHY

